

relâche, et, j'ose le dire, d'une assiduité infatigable. Si mon travail peut obtenir la faveur inappréciable d'être honoré de votre approbation, je considérerai ce bonheur comme une nouvelle preuve de la bonté avec laquelle Votre Altesse Royale protège tous les ouvrages qui peuvent procurer quelques connaissances d'une utilité réelle, même les moins importantes, plutôt que comme la marque d'un talent supérieur de ma part. La plus grande partie de ma vie ayant été consacrée au service de notre Monarque révérend, j'ai toujours cru de mon devoir de répondre à la confiance dont j'étais honoré, en préférant à toute autre considération le service public, toutes les fois que l'accomplissement de mes devoirs, ou d'autres efforts personnels pouvaient y contribuer. Ce désir, principal mobile de mes travaux, m'a porté à croire que tout ce qui pouvait tendre à faire connaître l'état actuel du Canada, et à mettre sous un vrai point de vue ses ressources susceptibles d'une grande amélioration, et considérées comme de précieux